

Application: userphoto

- Quel que soit le cas d'utilisation, il est possible de passer le paramètre « cas-test » pour une authentification avec le CAS de test (ex : https://userphoto.univ-paris1.fr/?cas-test=1&uid=xxxx); si on ne passe pas ce paramètre => CAS de prod
- De la même manière, il est possible de passer le paramètre « ldap-test » pour rechercher les infos dans le LDAP de test (ex : https://userphoto.univ-paris1.fr/?ldap-test=1&uid=xxxx); si on ne passe pas ce paramètre => LDAP de prod
- Il est également possible d'ajouter le paramètre « v » (pour la prolongationENT), dans ce cas, on fait un header("Cache-Control:private, max-age=86401")
- URLs: https://userphoto-test.univ-paris1.fr (en prod) et https://userphoto-test.univ-paris1.fr (en test)

Cas d'utilisation:

Un user xxx peut voir la photo d'un user yyy uniquement dans l'un des cas suivants :

- xxx et yyy sont une même personne, et il n'y a pas de paramètre « penpalAffiliation » passé dans l'URL.
- yyy a donné l'autorisation pour diffuser sa photo à tout public
- xxx est un étudiant et yyy a donné l'autorisation pour diffuser sa photo aux étudiants
- xxx est un personnel et yyy a donné l'autorisation pour diffuser sa photo aux personnels
- xxx est membre d'un groupe autorisé à voir toutes les photos, uniquement pour l'application cliente userinfo (pour cela, il faut passer dans l'URL le paramètre « app-cli » avec la valeur « userinfo »)

Dans le cas d'un accès anonyme (user **xxx** non authentifié ou paramètre **penpalAffiliation** = anonymous) : si le user **yyy** n'a pas mis de photo ou n'en n'a pas autorisé la diffusion (à tout public), affiche une silhouette neutre.

Sinon, affiche une silhouette H/F avec sens interdit pour signifier que la diffusion n'est pas autorisée. Affiche également une silhouette neutre si le user **yyy** est inconnu, ou une silhouette simple H/F si **yyy** n'a pas mis de photo.

• URL sans paramètres :

https://userphoto.univ-paris1.fr

- o affiche la photo du user authentifié
- URL avec un paramètre « uid » (ou « numetu » / « mail » / « eppn ») uniquement :

<u>Remarque</u>: seul l'un des 4 doit être passé dans l'URL (l'«uid» ou le «mail» ou l'« eppn » pour tout le monde ou le «numetu» pour les étudiants); le «numetu» serait ignoré si l'«uid» était passé en paramètre

https://userphoto.univ-paris1.fr/?uid=xxxx

(ou https://userphoto.univ-paris1.fr/?numetu=xxxx)

o affiche la photo du user dont l'« uid » (ou « numetu » /« mail » / « eppn ») est passé en paramètre si le user authentifié a le droit de voir sa photo



- URL avec un paramètre « penpal » uniquement :
 - https://userphoto.univ-paris1.fr/?penpal=xxxx
 - o affiche la photo du user authentifié si le user dont le « penpal » (qui est un identifiant) est passé en paramètre a le droit de voir sa photo
- URL avec les paramètres « penpal » et « uid » (ou « numetu » / « mail » / « eppn ») : https://userphoto.univ-paris1.fr/?penpal=xxxx&uid=yyyy
 - o affiche la photo du user dont l'« uid » est passé en paramètre, si le user « penpal » <u>ET</u> le user authentifié ont le droit de voir sa photo

Autorisations (récupérées dans le LDAP) :

- Accès internet/public : up1TermsOfUse = {PHOTO}PUBLIC
- Accès aux étudiants : up1TermsOfUse = {PHOTO}STUDENT
- Accès aux personnels : up1TermsOfUse = {PHOTO}INTRANET ou up1TermsOfUse = {PHOTO}ACTIVE
- Groupe dont les membres peuvent voir toutes les photos dans l'application « userinfo » : memberOf = « cn=applications.userinfo.l2-users,ou=groups,dc=univ-paris1,dc=fr »
- Groupe dont les membres peuvent voir toutes les photos dans le « complément photos étudiants » :

memberOf = « cn=

applications.complements.ldap.consultation_photos_etudiants.utilisateurs_passe_droit,ou=groups,dc=univ-paris1,dc=fr »

URL Trusted (partie non CASifiée)

L'accès sera restreint (les hosts autorisés sont définis dans la conf du virtualHost)

- URL avec les paramètres « penpal » et « uid » (ou « numetu » / « mail » / « eppn ») : https://userphoto.univ-paris1.fr/trusted/?penpal=xxxx&uid=yyyy
 - o affiche la photo du user « uid » si le user « penpal » a le droit de la voir
- URL avec le paramètre « uid » (ou « numetu » / « mail » / « eppn ») uniquement : https://userphoto.univ-paris1.fr/trusted/?uid=yyyy
 - o affiche la photo du user « uid » dans tous les cas



 URL avec les paramètres « uid » (ou « numetu » / « mail » / « eppn ») et « up1termsofuse » :

https://userphoto.univ-paris1.fr/trusted/?uid=yyyy&up1termsofuse={PHOTO}INTRANET;{PHOTO}ACTIVE

- o affiche la photo du user « uid » si ce dernier a dans ses autorisations au moins une des valeurs passée dans le paramètre « up1termsofuse »
- le paramètre « up1termsofuse » pourra contenir une ou plusieurs valeurs séparées par un point-virgule
- Dans tous les autres cas, retourne une erreur 400



Récapitulatif des paramètres qu'il est possible de passer dans l'URL, partie « CASifiée »:

cas-test (=1 par exemple), pour indiquer une authentification via le CAS de test

Idap-test (=1 par exemple), pour indiquer une recherche dans le LDAP de test

uid, un identifiant utilisateur

numetu, un numéro étudiant

mail. l'adresse email d'un utilisateur

eppn, l'eppn d'un utilisateur

penpal, un identifiant utilisateur

penpalAffiliation (= loggedUser), pour ne pas vérifier la condition « un user xxx peut voir la photo d'un user yyy si xxx et yyy sont une même personne »

penpalAffiliation (= anonymous), équivalent d'un accès non authentifié (utilisé par exemple pour l'annuaire public)

app-cli, paramètre indiquant quelle est l'application cliente; valeurs possibles: « userinfo » (si l'application cliente est userinfo), ou « comp-photoetu » (si l'application cliente est le complément LDAP de consultation des photos étudiants)

ratio (=1), paramètre pour redimensionner l'image, de telle sorte d'obtenir une image carrée

type-photo, paramètre pour récupérer la photo de la carte étudiant (si valeur = « etu ») ou de la carte étudiant IAE (si valeur = « etu-iae ») – NB : si les attributs LDAP correspondants n'existent pas, c'est la photo « classique » (celle de l'annuaire) qui est récupérée

Récapitulatif des paramètres qu'il est possible de passer dans l'URL, partie « Trusted »:

Idap-test (=1 par exemple), pour indiquer une recherche dans le LDAP de test

uid, un identifiant utilisateur

numetu, un numéro étudiant

mail, l'adresse email d'un utilisateur

eppn, l'eppn d'un utilisateur

penpal, un identifiant utilisateur

up1termsofuse, une liste d'autorisations (telles qu'elles figurent dans le LDAP)

penpalAffiliation (= loggedUser), pour ne pas vérifier la condition « un user xxx peut voir la photo d'un user yyy <u>si xxx et yyy sont une même personne</u> »

type-photo, paramètre pour récupérer la photo de la carte étudiant (si valeur = « etu ») ou de la carte étudiant IAE (si valeur = « etu-iae ») – NB : si les attributs LDAP correspondants n'existent pas, c'est la photo « classique » (celle de l'annuaire) qui est récupérée